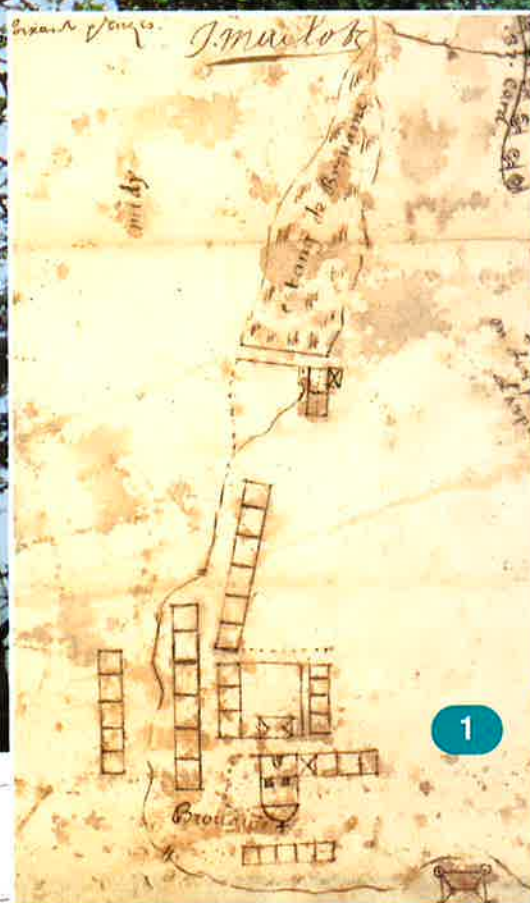




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY

LA BAUQUETTE

N° 26- JUILLET 2006





LE SOMMAIRE

1. Editorial - Sommaire – En couverture ce mois-ci – Cet été à Halles – Chronique patoise.
2. Calendrier des manifestations – Avec la L.P.O. - Fermeture CODECOM
3. & 4. Le SPANC.
5. Dans nos communes : Brouennes.
6. Dans nos communes : Cesse.
7. Foyer des Jeunes : Escap'Ados 2006.
8. Maison des Services.

LE MOT DU PRESIDENT.

Dans notre numéro de décembre 2005, nous vous avons informés de la décision de notre CODECOM de créer à partir du 1er janvier de cette année un service d'assainissement non collectif rendu obligatoire par la loi sur l'eau de janvier 1992.

Aujourd'hui, vous trouverez en pages intérieures de plus amples informations sur la mission de ce service qui ne concerne que les administrés non raccordés à un réseau collectif. A titre indicatif, vous êtes plus de 1.700 dans ce cas, ce qui demandera un travail considérable pour établir dans un premier temps l'état des lieux.

Je vous rassure tout de suite, le technicien qui vous rendra visite n'a pas pour mission de vous dresser procès verbal si votre installation ne répond pas aux nouvelles normes. Non, il viendra tout simplement vous informer de la nouvelle réglementation et des dispositifs permettant de vous y conformer.

Au préalable, nous tiendrons dans chaque commune une réunion publique d'information.

Etienne DEMULDER.

CET ETE A HALLES-SOUS-LES-CÔTES.

Les manifestations estivales organisées par les Amis de Montserrat débiteront cette année par une conférence de Philippe Voluer sur *La vigne à Halles et dans le Nord de la Meuse*, le dimanche 9 juillet à 15h00 (ancienne école). Tous les week-ends de juillet – août, ainsi que le 14 juillet et le 15 août (14h00 – 18h00), se déroulera la désormais traditionnelle exposition de broderies, avec cette année *des Broderies de Marie et de Renée*. Enfin, le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Montserrat commencera par la procession aux flambeaux (le samedi 2 septembre à 20h30) ; dimanche 3, messe à 10h30 et vêpres à 15h00.

EN COUVERTURE CE MOIS-CI : BROUENNES ET CESTE.

Les deux communes aujourd'hui en couverture ont eu un statut administratif curieux. En effet, lors de la création des départements en 1790, Cesse fit partie du département des Ardennes ; ce n'est qu'en 1821 que cette enclave ardennaise fut rattachée au département de la Meuse. Quant à Brouennes, ce n'est qu'en 1968 que la commune quitta le canton de Montmédy pour intégrer celui de Stenay, se rapprochant ainsi du chef-lieu de canton (7 km). Et ce trimestre, notre voyage dans les communes du canton nous emmène pour la première fois dans la vallée de la Chiers.

1. Plan de Brouenne en 1671 - 2. Brouennes ferme-château de Givry - 3. Usolr de Brouennes
4. Cesse : Eglise Notre-Dame.
5. Cesse Ancienne école des filles et mairie
6. Pêcheurs au moulin de Cesse.

CHRONIQUE PATOISE : ROUCHE OU BLANC ?

L'monse de Batisse Boitsec, d' Raboue-aux-Zicalongnes, ara maw bin voulu, j've l'certifie, qu'la campagne ilectorale, pou r'noumer cinq don conseil, duris toute la grande annaie ! Lû qu'èta, coumme ve n'l'ignorez-m, un licheu d'la première s'y counaissa, da li coins et li racoins, pou s'fâre rincé l'gosilleu, tantoû pâ un pârti, tantoû pâ l'aute !

Et, bine entendu, m'gaillard, avou sa grande g... margoulette, n'maquame d'proumme sa voix aux uns et aux autes ! Quand l'Tanasse, mâre don villache, l'appella, en passant, pou li payi la goutte, noute batisse li jura, « *su la tite d'si parents difunts* » - i n'risqua rié coumme ça, neume ? - qu'on pouvî compter seur lû et qu'jamâ de s'nixistence i n'votera pou la lisse d'Ugène ; « *tourtout franchises canailles et vrais propres à rié !...* » L'même jou, quèqu'fois, m'n'Ugène li offrîsa un canon aw deux, histoire d'trinquer.

Alorss :

- *Foi d'Batisse, t'peux îte tranquille !... J'marche carréma avou ti !... Faut qu'ça chaingî une miette, cré-vingtsort !. Noute pauve paroisse n'mérite mi d'ite si mau administraie ! En bas la racaille !..*

Bref, la veille don scrutin, châcun, da li daw clans, s'ormua ferme ! Li z'auberches n'disaplissint-m j'qu'à la noire noie ; li tournaies d'apéros, d'goutte et d'pinard cacheté s'liquidint coumme piot là !... L'Batisse, ve v'a doutez bin, n'arâme dis-sawlé d'la sainte journaie !.. Su l'caup d'ménoie, il est moins r'gagni l'hosteau, cahin-caha ! Sa borgeoise, la Mentine, l'est agoni numéro lun !

- *C'qui est d'pu fourt, bigaye m'verrat d'Batisse, c'est que j'n'seume f... de m'rappeller si j'soie rouche aw blanc !*

- *Ni l'un ni l'aute ! iclate la Mentine, pace que te' v'là fin noir, bougre d'ivrougne !*

D'après Georges LIONNAIS. Parue dans la Dépêche Meusienne du 7 janvier 1939.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2006 AU PAYS DE STENAY (de Juin à Août).

Chaque Dimanche et jour férié (hors sorties spéciales), sortie ornithologique avec la L.P.O.
Rendez-vous au pône des Poteaux, à 1 km de Mouzay direction Dun-sur-Meuse.
Tél. : 06 83 29 25 47

SEPTEMBRE

Le 1er - STENAY :

Concours au boulo-drome.

Les 2 et 3 - Halles-sous-les-Côtes :
Pèlerinage (Amis de Montserrat).

Du 02 au 30 - STENAY :
Exposition Port de Plaisance.

Du 02 au 17 - STENAY :
Exposition de peintures au Musée de la Bière.

Le 10 - CESSÉ : Vide-greniers.

Le 10 - STENAY : Concours au boulo-drome.

Du 19 au 21 - STENAY : Bourse aux vêtements Automne/Hiver (Familles Rurales).

Le 20 - STENAY : Conférence à la bibliothèque.

Le 30 - STENAY : Don du Sang (Salle des Fêtes).

Le 30 - STENAY : Concours de quilles.

Le 30 - Wiseppe : Bal disco sous chapiteau.

OCTOBRE

Courant Octobre : Semaine du goût - Expo Champignons au Musée de la Bière.

Le 1er - STENAY - Portes ouvertes Maison de Retraite.

Le 1er - STENAY : Suite du concours de quilles.

Le 1er - STENAY : Thé dansant et animations pour les enfants.

Du 01 au 29 - STENAY :
Exposition au port de Plaisance.

Le 07 - LANEUVILLE : Loto.

Les 07 et 08 - HALLES-SOUS-LES-CÔTES : Exposition de maquettes d'églises (Amis de Montserrat).

Du 07 au 29 - STENAY :

Exposition de peintures.

Le 14 - STENAY : Soirée APE (Salle des Fêtes).

Les 14 et 15 - HALLES-SOUS-LES-CÔTES : Exposition de maquettes d'églises (Amis de Montserrat).

Le 18 - STENAY : Conférence à la bibliothèque.

Le 28 - STENAY : Loto A.S.S.M. (Salle des Fêtes).

NOVEMBRE

Le 05 - MOULINS-SAINT-HUBERT : Fête communale (repas dansant)

Le 11 - POUILLY : Fête patronale.

Le 12 - LUZY-SAINT-MARTIN : Bal.

Le 15 - STENAY : Conférence à la bibliothèque.

Le 17 - Pouilly : Soirée Beaujolais.

Le 25 - STENAY : Soirée de la Ste Cécile à la Salle des Fêtes (Lyre Stenaisienne).

Le 26 - INOR : Concours de belote.

DECEMBRE

Le 02 - STENAY : Saint Nicolas (Salle des Fêtes).

Le 03 - CESSÉ : Bourse aux jouets (Salle des Fêtes).

Le 03 - STENAY : Loto A.P.E. (Salle des Fêtes).

Du 08 au 10 - STENAY :
Marché de Noël à la Salle des Fêtes.

Le 09 - POUILLY : Noël des

enfants.

Le 10 - POUILLY : Repas des 3x20.

Le 16 - STENAY : Concert de Noël - Lyre Stenaisienne (Salle des Fêtes).

Le 18 - STENAY : Don du sang (Salle des Fêtes).

Le 20 - STENAY : Conférence à la bibliothèque.

① POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HESITEZ PAS A CONTACTER L'OFFICE DE TOURISME ①

AVEC LA L.P.O.

La section L.P.O. de Stenay organisera une sortie spéciale le 13 août. Une marche-découverte emmènera les marcheurs entre Chiers et Loison. Le départ est prévu à 9h30 devant la mairie de Quincy-Landzécourt. Repas tiré du sac. Renseignements : 06 83 29 25 47.

FERMETURE : LES BUREAUX DE LA CODECOM SERONT FERMES DU 30 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS

Un nouveau service : le "SPANC"

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a pour objectif de lutter contre toute pollution afin de préserver la santé publique, la qualité des eaux souterraines et superficielles.

L'article 35 dispose que chaque commune a pour obligation de contrôler la conception, la réalisation, l'implantation ainsi que le bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif neuves ou existantes.

Suite à l'étude du zonage d'assainissement, les 19 communes du canton ont décidé de créer un service SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui se tient à la CODECOM de Stenay.

Service composé :

D'un technicien : Pierre GEOFFROY

D'une secrétaire : Esther VANDERBEKEN

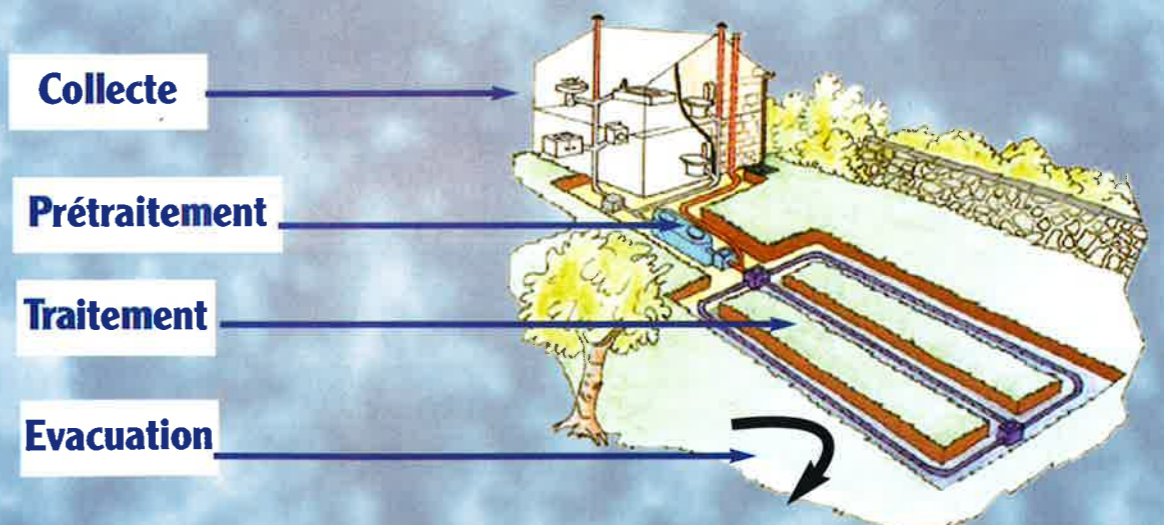


PRÉSENTATION DU SERVICE SPANC.

● Ses objectifs

L'assainissement non collectif également appelé assainissement individuel ou autonome consiste à réaliser le traitement des eaux usées domestiques (vaisselle, douche, lessive, wc...) de votre habitation sur votre terrain.

En effet, ces eaux polluées doivent être collectées puis dirigées vers l'installation d'assainissement non collectif (fosse...), elle-même composée d'une phase de prétraitement et de traitement de l'eau, d'un système de ventilation et d'évacuation de l'eau.



Si votre habitation n'est pas reliée à une station d'épuration par l'intermédiaire d'un collecteur (assainissement collectif), vous devez posséder un dispositif d'assainissement non collectif (individuel, autonome) en bon état, efficace, et bien conçu.

● **Ses missions :**

Informations et conseils	CONTRÔLES	Facturation du service
<p><u>- Conseil du technicien</u></p> <p>auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des usagers, - des élus, - des entreprises <p>sur les exigences techniques et réglementaires, sur l'évolution de la législation ;</p> <p>Conseils donnés sous forme de réunions publiques ou par rendez-vous individuel avec le particulier.</p>	<p><u>INSTALLATIONS NEUVES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Contrôle de conception et d'implantation :</u> (lors de la construction d'une habitation neuve) <ul style="list-style-type: none"> - conformité de la filière de traitement proposée, - dimensionnement, - adaptation aux contraintes de la parcelle, du logement et de la nature du sol. ● <u>Contrôle de bonne exécution : (Installations neuves)</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle avant remblaiement, - conformité des travaux réalisés avec le projet proposé. ● <u>Contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien</u> <ul style="list-style-type: none"> - vérification des installations, de la fréquence de vidange, de sa destination... (tous les 4 ans) <p><u>INSTALLATIONS EXISTANTES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Contrôle de l'état des lieux de l'existant : (première visite)</u> <ul style="list-style-type: none"> - vérification du bon fonctionnement des installations existantes et, en cas de réhabilitation du système d'assainissement, la vérification technique de conception, d'implantation et de bonne exécution. ● <u>Contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien :</u> <ul style="list-style-type: none"> - vérification des installations, de la fréquence de vidange, de sa destination... (tous les 4 ans) 	<p><u>-Redevances</u></p> <p>L'intervention du SPANC est obligatoire (loi de 1992) et fait l'objet de redevances en fonction des prestations fournies.</p> <ul style="list-style-type: none"> - chaque contrôle du technicien SPANC est facturé à l'utilisateur sous forme de forfaits (redevances)

Suite à la mise en place de ce nouveau service SPANC, des réunions publiques d'informations vont se dérouler dans chaque commune afin de renseigner au maximum les administrés et de répondre aux interrogations de chacun.

Pour tous renseignements,
 nous vous prions de vous adresser au service SPANC
 à la CODECOM de Stenay :
Téléphone : 03 29 80 31 81
Fax : 03 29 80 28 99
Email :
 pierre.geoffroy@stenay.com
 esther.vanderbeken@stenay.com

Dans nos communes : Brouennes.



La commune de Brouennes se trouve à dix kilomètres de Stenay. Sa superficie est de 1.222 hectares et elle se situe à une altitude moyenne de 200 mètres. Depuis 1999, sa population augmente pour atteindre désormais 160 habitants. Brouennes est un des villages-rues des plus caractéristiques de la région, construit le long du ruisseau de Baalon. De plus, ses nombreuses carrières ont aussi permis la construction d'immeubles en pierre de pays, à la couleur jaune caractéristique, de petites chapelles ainsi que l'ancien château de Ginvry. La commune compte environ 75 logements, dont la grande majorité a été construite avant 1945 et seulement 4 % après 1990. Les activités économiques de Brouennes sont essentiellement dues au secteur agricole puisque l'on dénombre huit exploitations (Annie Kazuk).

Situé sur les anciennes frontières, le village a été très touché par l'histoire. C'est ainsi que le château, construit au confluent de la Chiers et du ruisseau de Baalon, a été détruit, et il est à peine visible dans le paysage. Quant à l'ancien village de Chimay ou Sumay, déjà ruiné au XVIIe siècle, il comptait pourtant encore trente à quarante habitants au XVIIIe siècle ; il n'en reste que la chapelle Saint-Pierre (XIXe siècle), sur la route de Nepvant. Le manoir de Donquenay est lui aussi disparu... Heureusement, la maison forte de Ginvry, en face du château, sur la rive est de la Chiers, conserve quelques traces de sa chapelle et de ses structures défensives. Signalons que le château de Bronelle n'a jamais fait partie du territoire de Brouennes mais de Stenay.

une belle pierre de construction, très jaune ; couvrant 2,5 ha au milieu du XIXe siècle, elles faisaient travailler une vingtaine d'ouvriers. Quant aux vignes, qui poussaient ici aux XVe – XVIIIe siècles, il n'en reste rien non plus.

Jadis, deux fêtes de Brouennes étaient très suivies : la petite fête (dimanche suivant fête patronale) et surtout la fête du pot (Saint-Martin d'hiver), qui attirait des personnes de l'extérieur.

L'édifice le plus remarquable, témoin du travail des carriers, est sans conteste l'église Saint-Hilaire, qui domine le village. Son architecture est d'origine (XIIe – XVIIe siècle), son mobilier du XVIIIe siècle est le témoin de l'art baroque rural local. Les trois retables proviendraient du couvent des Minimes de Dun. Le maître-autel est surmonté par la tête de Dieu, une représentation très

rare ! Il ne faut pas manquer non plus la curieuse pierre tombale de Nicolas Jacques (1592), dont l'inscription est composée de quatorze alexandrins, ni celle, plus récente, du curé Nicolas de Margny (1739).



Autel baroque de l'église paroissiale.

On ne peut visiter le territoire de Brouennes sans aller voir les impressionnantes fourmillières géantes, en bordure ouest du bois de Donquenay, vers Nepvant. Quant aux sportifs, ils pourront utiliser le parcours acrobatique mis en place par la section escalade du Centre Social et Culturel de Stenay.

POPULATION		
1999	Maxi.	Mini.
145	591 (1851)	148 (1982)

Un étang existait au moins au XVIIe siècle à l'ouest du village, sur le cours du ruisseau de Baalon, et alimentait deux moulins à deux tournants au XIXe siècle. En 1964, d'autres étangs furent creusés lors de la création d'une pisciculture ; à proximité a pris place un élevage de canards, avec une production de foie gras et de spécialités à base de canard. Enfin, au sud du territoire, en bordure de la D 947, se dresse aujourd'hui un élevage de porcs. Jadis, de nombreuses carrières existaient sur le territoire ; elles fournissaient



DANS NOS COMMUNES : CEsSE.



Cesse (ou Settia en 973) est un petit village de 140 habitants qui s'étend sur 530 ha. L'agglomération présente de nombreux vergers et jardins situés en hauteur, entourés de murs de pierre, rappelant l'ancienneté du village. Depuis plusieurs années, la commune s'efforce constamment de rendre le village plus attrayant : un employé est à temps plein pour l'entretien des espaces verts et les travaux divers. Cesse, c'est aussi une activité professionnelle importante grâce à ses sept exploitations agricoles et ses sept entreprises commerciales et artisanales. De nombreux salariés sont aussi employés dans les industries et les administrations locales. De par tout cela et par ses nombreuses activités conviviales organisées par son association *Cesse Animation*, Cesse est donc un village où il y fait bon vivre (Daniel Dumay).

Cesse, c'est avant tout un village de vallée, un petit territoire (530 ha), peu boisé, avec une altitude de 163 à 217 m. Mais les forêts de Jaulnay et du Dieulet sont très proches et les habitants jouissaient jadis de certains droits d'usage dans le Dieulet. Cesse n'a pas non plus de lien avec la Meuse, pourtant proche de moins de un kilomètre du village. Ces forêts alimentent de nombreuses sources, dont la fontaine de Chéoux : « limpide, abondante, intarissable, elle surgit à vingt endroits divers, d'où ses jets arrivent dans un bassin d'un mètre de rayon, duquel ensuite elle s'élançe à gros bouillons. C'est un vase en ébullition perpétuelle » (Jeantin, 1861).

POPULATION

1999	Maxi.	Mini.
128	459 (1841)	142 (1982)

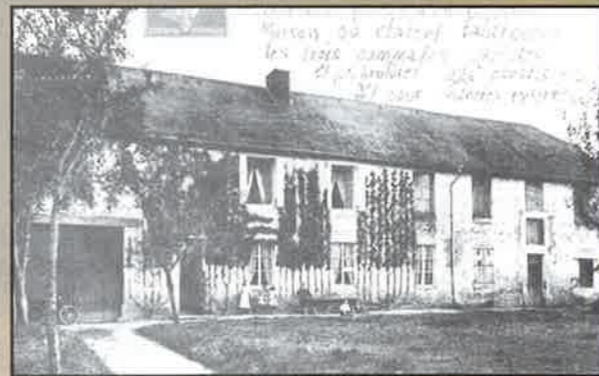
Terre de France et non de Lorraine, Cesse dépendait jadis de l'abbaye de Mouzon, d'où son rattachement temporaire au département des Ardennes ; cette appartenance à la France permit aussi à Cesse de posséder une perception en 1664. Le village eut souvent à souffrir des guerres et des épidémies ; les habitants avaient d'ailleurs le droit de se réfugier à l'abri des remparts de Stenay avec leurs bestiaux en cas de danger.



Photo Club ULM.

Presque tout le patrimoine ancien a malheureusement été détruit par les combats de 1914. Le prieuré Sainte-

Marguerite, établi vers le Xe ou le XIe siècle, agrandi en 1260 pour six bénédictins, dépendait lui aussi de l'abbaye de Mouzon ; sa chapelle a été détruite vers 1840. L'église actuelle, consacrée à l'Assomption de la Vierge, est beaucoup plus récente puisque la première pierre a été posée en 1892. Imitant le style roman, elle possède néanmoins quelques éléments intéressants provenant de l'ancienne église, comme cette partie de cuve baptismale du XIIe siècle, la chaire à prêcher du XVIIIe siècle, ou les stalles provenant, dit-on, du prieuré Sainte-Marguerite. Des combats de 1914 qui ont détruit partiellement le village, il nous reste le monument établi en bordure de la D 30, en mémoire des régiments ayant combattu ici et qui ont tenu garnison à Stenay.



Ancienne maison **LEBARQUE**.

L'activité industrielle fut importante au XIXe siècle. On vit ainsi l'installation précoce d'une sucrerie sous le premier Empire, produisant du sucre à base de betteraves ; elle posséda en 1829 la première machine à vapeur du département, construite à Londres ; elle a été détruite par un incendie vers 1837. On comptait aussi trois distilleries (le vignoble de Luzy n'est pas loin) et surtout une brasserie, qui existait déjà en 1775 (Charles Raucart) ; elle appartint successivement à Ponce (1840) puis Louis Laporte (1841) et Emile Simon (1861). Elle ferma ses portes en 1866. Enfin, le petit moulin a fonctionné jusqu'en 1958. On se souvient aussi localement de la production confidentielle de la *pomme de la Dame de Cesse*, efficace contre les maladies de peau, encore fabriquée à la fin des années 1960.

**PASSEPORT
(13 A 18 ANS)**

5,00 € seulement !

**Du 5 juillet
au mois de décembre.**

ESCAP
Ados

2006

JEUNES ✨ VACANCES ✨ PAS CHER ✨ LIBRE CHOIX



Pour ceux qui aiment les voyages :

PRAGUE pendant 4 jours en hôtel ** (début juillet)
Camp plongée sous marine pendant 5 jours en camping (fin juillet)
Randonnée en ULM de Marville à Douzy (fin Juillet)

Pour ceux qui aiment les activités sportives :

Piscine à Charleville
Snowhall (ski en intérieur) à Amnéville
Patinoire de glace à Amnéville
Tennis à Stenay
Rollers Street Hockey à Stenay
Spéléologie (sud meusien)
Accrobranche à Brouennes
Tir à la carabine (tournoi) à Baâlon
Equitation à Marville
Karting en Meuse

Pour ceux qui aiment les activités culturelles et manuelles :

SOLIDAYS à Paris (plus de 20 concerts)
Atelier vidéo pendant 4 jours à Mognéville
Atelier de conception en menuiserie et cuir

+ de nombreuses autres activités

Renseignements : Foyer des Jeunes – Résidence Vauban
55700 – STENAY (03 29 80 47 41)

Nos partenaires :



La Maison Des Services

VOS RENDEZ-VOUS A LA MAISON DES SERVICES : La Maison des services est une structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée à rapprocher les services publics et organismes chargés d'une mission de service public des habitants, afin de faciliter les démarches et accéder à toute information de la vie courante. Ainsi, selon votre demande, vous êtes directement informés sur place ou orientés vers le service adéquat.

ATTENTION : la MAISON DES SERVICES sera fermée du 30 juillet au 13 août !

POLE EMPLOI / FORMATION

- POINT EMPLOI ANPE : tous les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00.
- ANPE : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 tous les mardis en libre accès.
- Offres d'emploi ANPE : tous les jours en libre accès (actualisées le mardi).
- ASSEDIC (Visioguchet) : tous les jours sauf le mardi et le vendredi après-midi, de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00.
- Kiosque Information Jeunesse (« KIJ ») : tous les jours, en libre accès.
- Mission locale du nord meusien : le mardi et le mercredi de 13h30 à 17h00, sur RDV au 03 29 86 25 26.
- Centre information et recrutement Armée de Terre : le 1er mercredi du mois, de 14h00 à 16h00.
- Cellule recrutement 1er-2ème Régiment de Chasseurs : le 3ème mercredi du mois, 14h00 à 16h30.

POLE SOCIAL, RETRAITE, LOGEMENT

- ADAPAH : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, jeudi de 8h00 à 12h00, vendredi de 8h00 à 10h00 et de 13h00 à 17h00 (Melle Rouyer 03 29 84 60 97).
- CPAM (« Maison de la Sécu ») : le vendredi de 10h à 12h.
- Borne de remise à jour carte « Vitale » : en pharmacie.
- CRAM (service retraite) : 4ème mardi du mois uniquement rendez-vous au 03 29 86 09 54
- CICAS (retraites complémentaires) : le 4ème mardi du mois sur rendez-vous au 0820 200 015 de 9h30 à 11h30.
- AGRR : le 1er mardi du mois de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 03 87 37 79 90.
- AMIE : lundi de 8h45 à 12h00, jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00, vendredi de 13h00 à 16h00.
- Service social CRAM/CPAM (Madame Landragin) : le 3ème mardi du mois, de 8h30 à 11h, sur RDV au 03 29 83 35 46.
- Centr'aid (aide aux toxicomanes) : le 1er jeudi du mois de 14h00 à 17h00 et le 3e jeudi du mois de 13h30 à 16h00.
- L'ARIM (Agence de restauration immobilière) ; selon planning ; se renseigner à la Maison des Services.
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : selon planning de 9h00 à 12h00 ; prendre rendez-vous à la Maison des Services.



POLE VIE ASSOCIATIVE

- Secrétariat « Familles rurales » - association du canton de Stenay : le vendredi de 10h00 à 12h00.
- Etablissement d'écoute (« Familles rurales ») : le mercredi de 15h00 à 17h00.
- AMATRAMI (Association meusienne d'accueil des travailleurs migrants) : le vendredi de 14h00 à 16h00.

POLE ACCES AU DROIT -

- CEDIFF (Information juridique en droit privé) : le 3e lundi et le 2e mardi du mois, de 14h00 à 17h00.
- Conciliateur de justice : envoyer un courrier pour expliquer le litige à Mr GABRIEL (rue du Fort-de-Vaux - 55100 - VERDUN) pour être reçu à la Maison des Services.
- Défense des consommateurs (« Familles rurales » - canton de Stenay) : le 1er vendredi du mois, de 11h00 à 12h00.



MAISON DES SERVICES

Résidence Vauban 55700 - STENAY. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Téléphone : 03 29 80 26 81 - Fax : 03 29 80 26 82

Email : MAISON.DES.SERVICES@wanadoo.fr

